

 4.LP.1	REQUALIFICATION DU QUARTIER DU MONT DE COUPPES
Axe de rattachement	Axe 3 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Statut/ Date de signature	En projet / Validée / Engagée
Description générale	Au cœur de son projet de revitalisation, la ville de Le Portel souhaite mettre en place une requalification du quartier du Mont de Couppes, situé en bord de mer à proximité immédiate du centre-ville (place de l'Église). L'opération s'inscrit dans le cadre de la démarche balnéaire engagée par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais. La requalification du site doit permettre la continuité de la valorisation du front de mer, l'amélioration des conditions d'accueil, d'accès à la plage de Le Portel ainsi que la valorisation du patrimoine naturel et historique de la commune. Le projet permettra ainsi d'accroître l'attractivité balnéaire de la commune et de faire le lien entre le parc de la falaise, le front de mer et le centre-ville. Le CAUE a apporté des conseils dans son domaine d'expertise. 4 projets principaux d'aménagement sont identifiés : • Requalifier et aménager des cheminements piétons entre le Mont de Couppes, les autres quartiers de la ville et le sentier du littoral • Créer un accès qualitatif vers la plage et valoriser le blockhaus en créant un belvédère depuis le Mont de Couppes, • Créer une nouvelle polarité urbaine via la création d'une place autour de bâtiments innovants à vocation touristique, • Qualifier le Fort de Couppes et son environnement proche Des évolutions pourront avoir lieu en fonction des préconisations de l'étude de maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère.
Objectifs	• Relier les différentes composantes de la ville • Renforcer l'attractivité balnéaire et touristique de la commune • Embellir le cadre de vie, poursuivre la qualification du front de mer • Favoriser les déplacements doux avec «vue sur mer» dont la création et l'aménagement de sentiers piétons connexes au sentier du littoral • Améliorer, sécuriser l'accueil et l'accès à la plage • Amplifier l'attractivité du parc naturel de la falaise : développer l'image du Grand Parc de la falaise • Mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel du littoral de la cote d'opale • Proposer une offre touristique d'hébergement complémentaire • Définir la stratégie pluriannuelle de mutation du quartier
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville de Le Portel Europe, Etat, Région, Département, CAB, CAUE, BDCO, Opérateurs privés,

	équipe de maîtrise d'œuvre (SLAP, Verdi, Pseudonyme). Le Parc Naturel Marin pourrait aussi être associé.
Budget global	Etude de maîtrise d'oeuvre urbaine et paysagère : 149 100 euros l'estimation globale pour les aménagements est en cours d'évaluation.
Modalité de financement	- Fonds européen LEADER - Etat (CEREMA) - Région - Département - Ville - Opérateurs privés
Indicateurs d'avancement	Désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre : SLAP, Verdi, Pseudonyme
Indicateurs de résultat	Livrable de l'étude de maîtrise d'oeuvre

CONTENU DE L'ACTION

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ HT)	Financement (€ HT)
		Etude de maîtrise d'œuvre	2022	2 nd semestre 2022	149 100 €	Ville : 79100 Banque des Territoires : 55 000 LEADER : 14 500
		Diagnostic Flash du CEREMA	2022			100 % CEREMA
		Etude préalable diagnostic sur les enjeux : France Vue sur mer	2022	2023	A déterminer	Ville : 20 % CEREMA : 80 %
		Etude pré-opérationnelle sur les projets retenus à la suite de l'étude préalable ; France Vue sur Mer (Volet 2, plan Tourisme)	2023	2025	A déterminer	Ville : 20 % CEREMA : 80 %